

• (1150)

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, le gouvernement a déjà fait connaître ses intentions en déposant un document et en traitant de la question avec intégrité.

Une voix: Vous n'avez rien fait.

M. Côté (Langelier): Le sujet a déjà été longuement débattu et nous espérons que le comité fera des recommandations destinées à nous permettre de nous doter d'une bonne mesure législative.

M. Rodriguez: Balivernes!

* * *

[Français]

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LA CRÉATION D'UNE CHAÎNE DE TÉLÉVISION ÉDUCATIVE DE LANGUE FRANÇAISE EN ONTARIO

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Le 4 décembre 1984, le ministre fédéral des Communications annonçait en compagnie de la ministre responsable à l'époque de TV Ontario la conclusion d'une entente en vue de la création d'une chaîne de télévision éducative de langue française en Ontario. L'entente fédérale-provinciale signée le 18 juin 1985 au coût de 30 millions est d'une durée de cinq ans. A ce jour, la province attend toujours la participation financière du gouvernement fédéral. Depuis le 18 juin, le ministre des Communications est muet, il est absolument impossible de le joindre. A en croire les autorités provinciales, le Cabinet fédéral et le ministre cherchent à se dérober à leurs obligations. Pourquoi le gouvernement hésite-t-il? Pourquoi a-t-il manqué à sa parole?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, il me fait grand plaisir de prendre avis de cette question et d'en discuter avec le ministre responsable et de m'assurer que mon honorable collègue ait la réponse précise pour expliquer tout délai, si délai il y a, dans l'interprétation de l'entente.

ON DEMANDE QUAND L'ARGENT SERA VERSÉ

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, selon l'entente, le gouvernement fédéral doit \$350,000 à la province d'Ontario à partir d'aujourd'hui et devra \$2,350,000 l'année prochaine. Le programme de télévision éducative en français en Ontario, c'est important. Il a été signé. Est-ce qu'on pourrait savoir quand on va être payé ou bien s'il va falloir envoyer une agence de recouvrement pour percevoir les fonds?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je vais, encore une fois, prendre avis de ces préoccupations-là. Je peux vous dire que moi aussi, je considère cela important et je peux assurer mon honorable collègue qu'il aura la réponse et qu'il n'a pas besoin de penser à des

Questions orales

frais supplémentaires pour une agence de recouvrement à ce temps-ci.

* * *

[Traduction]

LA CONSTRUCTION NAVALE

ON DEMANDE UN MORATOIRE SUR L'IMPORTATION DE NAVIRES CONSTRUITS À L'ÉTRANGER

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre n'est pas sans savoir que les chantiers maritimes canadiens travaillent surtout pour la garde côtière et la marine et que les contrats commerciaux sont presque terminés, ce qui veut dire que les chantiers comme ceux de Collingwood et de Thunder Bay n'auront bientôt plus de travail. Le ministre voudrait-il nous donner l'assurance que le gouvernement imposera un moratoire sur l'importation des navires dont les compagnies de navigation canadiennes pourraient avoir besoin d'ici un an ou deux?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député sait sûrement que mon collègue le ministre de l'Expansion industrielle régionale est saisi en ce moment de la question de l'industrie de la construction navale et qu'il étudie les options de politique susceptibles d'apporter une certaine stabilité et une certaine sécurité dans ce secteur. Je prends note des instances du député et je les transmettrai au ministre. Je peux dire qu'une politique sera annoncée très bientôt.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ANNONCER UNE POLITIQUE

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, le ministre de l'Expansion industrielle régionale est saisi de la question depuis très, très longtemps. J'ai entendu répéter cette promesse bien des fois, les gens de l'industrie aussi, et pendant ce temps-là, les travailleurs attendent. Quand le gouvernement énoncera-t-il une politique et cessera-t-il de faire languir les propriétaires et les travailleurs de tous les chantiers canadiens?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Oui, le problème se pose depuis très longtemps, monsieur le Président. La situation est très grave, mais au lieu de pointer mon collègue du doigt, le député, qui cherche une solution, devrait faire profiter le ministre de ses conseils et de son expérience, que nous pourrions bien prendre en considération.

La question traîne depuis des années et le gouvernement prend des mesures . . .

M. Althouse: Lesquelles?

M. Mazankowski: En attendant, des contrats accordés récemment vont servir les intérêts à long terme de la construction navale. Je suis certain que la rationalisation du secteur de la construction navale sera telle qu'elle lui garantira un long avenir.